

Du dix sept Mars an mil huit cent quatorze, à quatre heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Augustin Joseph Bernard décédé
le quatre jour à huit heures du Matin profession
d' ouvrier âgé de huit ans, né à Alsace
département d' Alsace domicilié à Alsace
fil de François Gayraud

et de Marie

Sur la déclaration à moi faite par Le P. P. P. P. P.
âgé de quatre ans, profession d' ouvrier domicilié à Alsace
qui a dit être voisin d' un défunt, et par Le P. P. P. P. P.
âgé de quatre ans, profession d' ouvrier
domicilié à Alsace qui a dit être voisin d' un défunt
Et ont, les déclarans, dit ne savoir signer.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agarray
Maire d' Alsace remplissant les fonctions d'Officier public;
et lecture du présent Acte a été donnée aux déclarans.

Agarray

Du dix sept Mars an mil huit cent quatorze, à quatre heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Augustin Joseph Bernard décédé
le quatre jour à huit heures du Matin profession
d' ouvrier âgé de huit ans, né à Alsace
département d' Alsace domicilié à Alsace
fil de François Gayraud

et de Marie

Sur la déclaration à moi faite par Le P. P. P. P. P.
âgé de quatre ans, profession d' ouvrier domicilié à Alsace
qui a dit être voisin d' un défunt, et par Le P. P. P. P. P.
âgé de quatre ans, profession d' ouvrier
domicilié à Alsace qui a dit être voisin d' un défunt
Et ont, les déclarans, dit ne savoir signer.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agarray
Maire d' Alsace remplissant les fonctions d'Officier public;
et lecture du présent Acte a été donnée aux déclarans.

Agarray



Du dix sept Mars an mil huit cent quatorze, à huit heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Augustin Joseph Bernard décédé
le quatre jour à huit heures du Matin profession
d' ouvrier âgé de huit ans, né à Alsace
département d' Alsace domicilié à Alsace
fil de François Gayraud

et de Marie

Sur la déclaration à moi faite par Le P. P. P. P. P.
âgé de quatre ans, profession d' ouvrier domicilié à Alsace
qui a dit être voisin d' un défunt, et par Le P. P. P. P. P.
âgé de quatre ans, profession d' ouvrier
domicilié à Alsace qui a dit être voisin d' un défunt
Et ont, les déclarans, dit ne savoir signer.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agarray
Maire d' Alsace remplissant les fonctions d'Officier public;
et lecture du présent Acte a été donnée aux déclarans.

Agarray

Du dix sept Mars an mil huit cent quatorze, à quatre heures du soir

ACTE DE DÉCÈS de Augustin Joseph Bernard décédé
le quatre jour à huit heures du Matin profession
d' ouvrier âgé de huit ans, né à Alsace
département d' Alsace domicilié à Alsace
fil de François Gayraud

et de Marie

Sur la déclaration à moi faite par Le P. P. P. P. P.
âgé de quatre ans, profession d' ouvrier domicilié à Alsace
qui a dit être voisin d' un défunt, et par Le P. P. P. P. P.
âgé de quatre ans, profession d' ouvrier
domicilié à Alsace qui a dit être voisin d' un défunt
Et ont, les déclarans, dit ne savoir signer.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agarray
Maire d' Alsace remplissant les fonctions d'Officier public;
et lecture du présent Acte a été donnée aux déclarans.

Agarray